

Département du Var

**MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE**



1, cours Louis Blanc
Code Postal : 83640
Tél. 04.42.32.63.32

Convocation

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, le :

- Mercredi 12 août 2026 à 18h30 -

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A Saint-Zacharie, le 5 août 2026

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB



ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 12 AOUT 2026

Session ordinaire

Approbation du PV de la séance du 23 juin 2026.

- **Délibération n° 2026-08/01** : Création d'un emploi permanent de responsable de pôle Finances à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2026.

Rapporteur : M. le Maire

- **Délibération n° 2026-08/02** : Création d'un emploi permanent de responsable de service action sociale à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2026.

Rapporteur : M. DAMMA Frédéric

- **Délibération n° 2026-08/03** : Recours à l'apprentissage et recrutement d'un apprenti préparant un BTS comptabilité-gestion à compter du 31 août 2026.

Rapporteur : M. MARTIN Gilles

- **Délibération n° 2026-08/04** : Approbation de la convention de mise à disposition de l'offre de service numérique « Cart@DS Mode Hébergement » avec la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Rapporteur : M. FABRE Claude

- Décisions municipales :

- DM 022/06/2026 relative à la fixation du tarif de mise à disposition des salles communales pour la tenue des assemblées générales de syndics de copropriété et d'associations syndicales libres, fixé à 120€ par réunion.
- DM 023/06/2026 relative à la signature de la convention de location d'un bassin avec la commune de Gémenos, pour l'organisation de séances de natation au bénéfice de 3 classes de l'école élémentaire Paul Cézanne durant l'année scolaire 2026-2027, à raison de 10 séances, pour un montant de 120 € par classe et par séance.
- DM 024/06/2026 relative à la signature d'un contrat de location de logement vide conventionné situé au 2^{ème} étage – Immeuble le Musée – 4 place de l'Eglise 83640 Saint-Zacharie, pour un loyer mensuel de 233,66 € (hors charges).
- DM 025/06/2026 relative à l'attribution du marché pour l'acquisition et livraison de véhicules d'occasion pour le parc automobile de la commune « Lot 1 – 1 véhicule d'occasion de type citadine - Segment B ou « B2 » (citadines polyvalentes) », à l'entreprise DUVAL GRABOWSKI, pour un montant de 12 983,33 € HT.
- DM 026/06/2026 relative à l'attribution du marché pour l'acquisition et livraison de véhicules d'occasion pour le parc automobile de la commune « Lot 2 – 1 véhicule d'occasion de type citadine - Segment B ou « B2 » (citadines polyvalentes) », à l'entreprise DUVAL GRABOWSKI, pour un montant de 12 983,33 € HT.
- DM 027/06/2026 déclarant infructueux le marché relatif à l'acquisition et livraison de véhicules d'occasion pour le parc automobile de la commune « Lot n°3 - 1 véhicule d'occasion de type utilitaire léger », aucune offre régulière n'ayant été reçue, l'offre de la société SEGARP ayant été déclarée irrégulière.
- DM 028/06/2026 déclarant infructueux le marché relatif à l'acquisition et livraison de véhicules d'occasion pour le parc automobile de la commune « Lot n°4 - 1 véhicule d'occasion de type fourgon », aucune offre régulière n'ayant été reçue, l'offre du candidat SEGARP ayant été déclarée irrégulière.
- DM 029/06/2026 déclarant infructueux le marché relatif à l'acquisition et livraison de véhicules d'occasion pour le parc automobile de la commune « Lot n°5 - 1 véhicule d'occasion de type fourgon benne », aucune offre régulière n'ayant été reçue, l'offre du candidat SEGARP ayant été déclarée irrégulière.
- DM 030/06/2026 déclarant infructueux le marché relatif à l'acquisition et livraison de véhicules d'occasion pour le parc automobile de la commune « Lot n°6 - 1 véhicule d'occasion de type

fourgon benne, avec coffre de rangement derrière la cabine », aucune offre régulière n'ayant été reçue, l'offre du candidat SEGARP ayant été déclarée irrégulière.

- DM 031/07/2026 mandatant le cabinet SELARL ITEM AVOCATS dans le cadre de la requête des consorts BEUCHOT n°2603249-9 demandant de suspendre l'exécution de l'arrêté municipal n° 2026/03/021 de péril grave et imminent pris le 27 mars 2026 par la commune.
- DM 032/07/2026 relative à la demande de fonds de concours à la Métropole AIX MARSEILLE PROVENCE pour un montant de 123 339 € pour les acquisitions d'une laveuse de voirie, d'un tractopelle et la réfection du Chemin Saint Clair (opérations réalisées en 2025).